



## **LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE**

- VU les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1 et D612-33 à D612-36-4
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR Droit, Économie et Gestion ;

## **DECIDE**

#### **Article 1 :**

Le jury du **semestre 9 du master mention Management et Administration des Entreprises** parcours **Administration des Entreprises** au titre de l'année universitaire 2025/2026, est constitué comme suit :

**Président du jury :**

- Mme RIMBERT Sandra Maître de Conférences

**Vice-Président du jury :**

- Mme DION Nathalie Maître de Conférences

### Membres du jury :

- Mme PAVIOT Geneviève Maître de Conférences  
- M. RAMETTE Raphaël Enseignant associé

#### **Article 2 :**

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Fait à Orléans, le 24 novembre 2025

Eric BLOND



## **LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE**

- VU les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1 et D612-33 à D612-36-4

VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

VU l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master ;

VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;

VU la proposition du Directeur de l'UFR Droit, Économie et Gestion ;

## **DECIDE**

Article 1 :

Le jury du **semestre 10 du master mention Management et Administration des Entreprises** parcours **Administration des Entreprises** au titre de l'année universitaire 2025/2026, est constitué comme suit :

### **Président du jury :**

- Mme RIMBERT Sandra Maître de Conférences

**Vice-Président du jury :**

- Mme DION Nathalie Maître de Conférences

### Membres du jury :

- Mme PAVIOT Geneviève Maître de Conférences  
- M. RAMETTE Raphaël Enseignant associé

## Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Fait à Orléans, le 24 novembre 2025

Eric BLOND